



Flawinne, le 1 mars 2016

Assemblée générale statutaire du C.T.N. du 23 avril 2016

Cher membre,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du Cercle de Tir Namurois qui se tiendra le **samedi 23 avril 2016 à 15H - salle omnisports- rue Camille Charlier 11A à Flawinne.**
(Contrôle des mandats de 14H30 à 15H).

Ordre du jour.

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2015.
2. Rapport d'activités 2015.
3. Examen des comptes de l'exercice 2015.
 - Compte de résultat et bilan 2015.
 - Rapport des vérificateurs.
 - Approbation du compte de résultat et du bilan 2015.
 - Décharge aux vérificateurs.
 - Décharge aux administrateurs pour leur gestion.
4. Désignation de 2 vérificateurs aux comptes et de 2 suppléants pour l'exercice 2016.
5. Présentation et approbation du budget 2017.
6. Election du Conseil d'Administration :
 - 4 postes vacants.
 - 1 sortant et rééligible

Remarques :

Les candidatures pour le Conseil d'Administration doivent parvenir par écrit ou sous forme de courriel électronique au secrétariat pour le 8 avril 2016.

Les cartes de membres 2016 seront contrôlées à l'entrée. Seule la procuration jointe à la présente est valable.

Les associés peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par d'autres associés munis d'une procuration, un mandataire ne pourra toutefois disposer que d'un seul mandat.

Les stands de tir de Ronet seront fermés le samedi 23 avril 2016.

En marge de l'Assemblée Générale, les membres auront le loisir de questionner le Conseil d'Administration sur la pratique de notre sport au sein de notre club.

En espérant vous voir nombreux, recevez nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration

Michel Giltay
Secrétaire

Pour le Conseil d'Administration

Michel Baudine
Président

Réalisé avec le soutien